



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DU NORD ATLANTIQUE, 14 RUE CREMIEUX 97230 STE MARIE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M. BELLEAU Olivier, représentant de la société A LA BONNE TABLE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 41 LOTISSEMENT LA FALAISE 97216 L AJOUPA BOUILLON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M. BELLEAU Olivier	600	600 €
Mme BELLEAU Sonia	400	400 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 16 mars 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL
NORD ATLANTIQUE**
14 Rue Crémieux - 97230 Sainte-Marie
SIRET 579 424 427 00027
Orias n°02 003 758 affilié à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel
Tél 0820 820 738 (0,12 €/min + prix d'appel) - Fax 0595 07 04 68